

Bruche et Mossig

Les fonds européens au service de la ruralité

Alors que nous entrons dans une année d'élections européennes, gros plan sur les programmes Leader (*) de l'Union qui appuient financièrement une foule de projets au quotidien sur le territoire Bruche-Mossig.

Que peuvent bien avoir en commun la laveuse automatique de bouteilles du syndicat des arboriculteurs de La Broque, le week-end de la Paix au Fort de Mutzig ou la banque de matériel intercommunale de la région de Molsheim - Mutzig ? A priori pas grand-chose si ce n'est qu'ils ont tous été cofinancés par l'Union européenne.

Complexe, lente, bureaucratique, l'UE paraît souvent éloignée des préoccupations des citoyens. Pourtant elle est bien présente chaque jour à travers la Politique agricole commune (PAC) ou la Région Grand Est (pilote en matière de fonds européens) dont elle représente environ 12 % du budget - 530 millions d'euros (M€) sur 4,5 milliards - avec des participations qui permettent de cofinancer des projets en matière environnementale, économique, de transports...

Appuyer de nouveaux projets

Localement, les programmes Leader viennent en soutien à la ruralité. Ces programmes non seulement aident à la concrétisation d'une foule de projets mais ont aussi un effet levier pour les cofinancements, soulignant en décembre, lors d'une soirée de présentation du programme 2023-2027. Daniel Acker, vice-président du



Les Médiévales à Wangenbourg-Engenthal ont pu financer une partie de leur budget communication grâce à l'Union mais « il faut être tenace quand on est une petite association comme la nôtre », tempère son président Michel Acker. Photo Michel Acker

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) en charge du dispositif européen sur notre territoire.

Sur la dernière session 2014-2022, quelque 70 projets ont ainsi pu être appuyés avec une aide européenne moyenne de 26 500 €. Surtout, l'Europe subventionne « là où c'est nécessaire, là où il faut amener un petit supplément d'âme, là où, sans cet argent, on n'arrive pas à faire et cet argent permet de faire la bascule » ; et de lancer une dynamique, précisait de son côté le sous-préfet de Molsheim, Thierry Rogelet.

Les fonds européens sont là pour faire éclore, pas pour devenir des rentes. Ainsi, s'ils ont aidé au démarrage de certaines manifestations (on pense aux Scènes sauvages dans la vallée de la Bruche), ils ont ensuite

vocation à appuyer de nouveaux projets.

La lourdeur des dossiers

La coopérative molsheimienne Solivers a mis par exemple en place, grâce à l'argent européen, des outils de suivi des personnes en situation de précarité ou de handicap. « Ces outils, nous avons pu les expérimentier grâce aux fonds européens et nous les avons ensuite modélisés et ils fonctionnent désormais sur quatre territoires dont la vallée de la Bruche. C'est typiquement l'effet levier recherché », a ainsi expliqué Pierre Hoerter, le fondateur de Solivers. Au bout de deux ans, ce sont ainsi 275 personnes sur les 320 suivies qui sont « en retour à l'emploi de

puis plus de six mois ».

La lourdeur des dossiers et le suivi sont certes un frein au recours au fonds européen, raison pour laquelle le PETR et avant lui le Pays - précurseur en la matière - ont toujours compté dans leurs effectifs un référent Leader, connaissant parfaitement les arcanes du financement européen et qui aide les porteurs à monter leur demande de subvention. Albin Deriat, qui succède à Cassandre Tiphaine, assure cette mission pour le PETR.

Pour Michel Acker, président du Cofawe, le comité des fêtes de Wangenbourg-Engenthal dont la manifestation phare Les Médiévales a accueilli l'été dernier 5 000 visiteurs, l'aide européenne a également été vitale, mais il le reconnaît : « il faut être tenace quand on est

La PAC, une autre forme de redistribution

Les fonds Leader ne constituent qu'une part de la redistribution européenne en direction des territoires. Des aides spécifiques peuvent être accordées en dehors de ce cadre sur différentes lignes budgétaires de l'UE.

La plus connue est sans doute la Politique agricole commune (PAC). Sur notre territoire agricole, viticole et sylvicole, les bénéficiaires sont nombreux et les montants très variables d'une entreprise à l'autre. Pour ne citer que deux exemples.

Dans les environs immédiats de Molsheim, on ne compte ainsi pas moins de 132 bénéficiaires pour des subventions annuelles allant de 1 200 à 95 000 € (chiffres de 2021). Dans la proche région d'Obemat, on recense 65 bénéficiaires pour des montants allant de 1 700 à 48 000 €.

une petite association comme la nôtre au regard du nombre de pièces justificatives demandées et l'aide d'Albin et de Cassandre » a été précieuse. Il pointe également les délais, « entre 12 et 18 mois », entre le dépôt du dossier et l'arrivée des fonds.

Un des meilleurs taux d'utilisation

Ces fonds ciblent certaines thématiques comme « valoriser le savoir-faire », « valoriser les ressources locales », ou « promouvoir le patrimoine culturel et naturel », le tourisme... Nouveauté, le programme 2023-2027 doté d'une enveloppe de plus de 1 M€ pour notre territoire « prend en compte des thématiques du Plan climat », qui n'étaient jusqu'ici pas directement visées par les fonds Leader, s'est félicité Daniel Acker.

Le PETR étant en charge de ces questions, il est doublement bien placé pour orienter les fonds vers des projets répondants aux critères requis.

Si les fonds européens servent de levier, ils souffrent néanmoins d'une légère infirmité « car les frais de gestion à cha-

que niveau s'additionnent et ça représente pas mal d'argent » (un peu moins de 15 centimes par euro engagé), a regretté de son côté le conseiller régional et maire de Molsheim, Laurent Furst.

Mais cela ne l'a pas empêché de souligner que la Région Grand Est avait un des meilleurs taux d'utilisation de ces crédits, ce qui signifie que « les territoires se mobilisent pour utiliser ces fonds » avec des dossiers souvent fastidieux à monter.

« Le jeu en vaut la chandelle »

« Les 26 000 €, il faut les mériter, reconnaît à cet égard Pierre Hoerter. Par rapport au suivi demandé, c'est un peu fastidieux mais ça s'appelle la traçabilité... On vous dit : "dites-moi pourquoi je vous paie", et c'est normal. C'est certes un peu lourd mais le jeu en vaut la chandelle et les personnes vulnérables qu'on a touchées continueront, je pense, de voir un effet positif à ces fonds européens », assure-t-il.

● **Hervé Niclo**

(*) Liaison entre action de développement de l'économie rurale.



La laveuse de bouteilles du syndicat des arboriculteurs de La Broque a été subventionnée à hauteur de 50 000 euros par l'UE sur un budget total de 120 000 euros. Photo archives B. S.



Le Couronne d'or jazz festival était une première en 2021 à Scharrachbergheim, soutenu en cela par l'UE. La seconde édition n'a pas vu le jour, mais pour d'autres raisons. Photo archives L. Réa